

Aménager sans exclure, faire la ville incluante



Jean Badaroux Jean Frébault

François Ménard Gwenaëlle d'Aboville

Ce livre fait suite aux réflexions collectives engagées depuis 2010 par le Club ville-aménagement

sur la prise en compte des personnes en situation de précarité dans les projets d'aménagement. Deux groupes de travail se sont succédé depuis cette date. Leurs conclusions respectives ont été présentées aux Entretiens de l'aménagement organisés par le club à Rennes, en 2013, et à Strasbourg, en 2016.

Groupe de travail 2010-2013, « Précarité et aménagement, fabriquer la ville incluyente »,

animé par Jean Badaroux, directeur de la SEM Ville renouvelée Lille Métropole,

Jean Frébault, président du Conseil de développement du Grand Lyon,

Nicolas Terrassier, directeur de l'ADDRN Saint-Nazaire.

Avec l'appui de l'équipe du Puca et de Didier Vanoni et l'équipe de FORS Recherche sociale (AMO),

avec l'apport des équipes ou experts du GPV Marseille, de la Serm Montpellier, de l'EPA Orsa, de l'USH, de la Serm Mulhouse, de la SEM Ville renouvelée Lille Métropole, de Rennes Territoires et des élus et services de l'agglomération rennaise qui ont reçu notre visite,

et avec les témoignages de Martin Hirsch (ancien président d'Emmaüs), Alain Régnier (Dihal), Christophe Robert (Fondation Abbé-Pierre), Gilles Duhem (Berlin), Patrick Bouchain (architecte) et son équipe, Jean-Louis Laforgue (urbaniste), Bernard Coloos (économiste), Jean Nika (USH), Laurent Escobar (Adéquation), Sylvie Ferro (Serm Montpellier), des équipes de Nantes Métropole, Pact, Unafo, Affil, MRIE, Habitat et Humanisme, Grand Lyon Habitat.

Groupe de travail 2013-2016, « Ville incluyente, ville pour tous »,

animé par Jean Badaroux, Jean Frébault, Nicolas Binet, DG de Marseille Rénovation urbaine,

Jean-Luc Poidevin, DG délégué Nexity.

Avec l'appui de François Ménard (Puca), Véronique Granger, Gwenaëlle d'Aboville et l'équipe de Ville ouverte (AMO),

avec l'apport des équipes ou experts de l'EPA Orsa, de la Sadev 94, du Grand Lyon, de Marseille Rénovation urbaine, de la Villeneuve à Grenoble, de Clichy-Montfermeil, de Grand Paris Aménagement, de Plaine Images (Roubaix-Tourcoing), de Rennes Territoires, de la Ville de Montreuil, de l'association Aurore,

et avec les témoignages d'Édouard Philippe, maire du Havre, d'Éric Piolle, maire de Grenoble, de Thomas Kirsbaum, Barbara Allen et Michel Bonetti (chercheurs), Bruno Gouyette (urbaniste), René Bresson (consultant), Renée-Claire Glichtzman, David Bodinnier (socio-urbaniste, quartier la Villeneuve à Grenoble), Erwan Godet (Breizh Insertion Sport), Michel Agier (ethnologue anthropologue), Syamak Agha Babaei, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg.

www.club-ville-amenagement.org/

Direction éditoriale : **Thierry Kremer**

Édition déléguée : **Olivia Barbet-Massin**

Conception graphique : **Marine Gille**

Maquette : **Virginie Lafon**

Relecture : **Jeanne El Aye**

Fabrication : **Anne-Lise Lapoire**

© Éditions du Moniteur, Paris, 2018

ISBN : 9782281142051

- 6 Avant-propos
À la recherche de la ville incluyente
Jean Badaroux et Jean Frébault
- 8 Prologue
Au travail !
Éric Bazard
- 10 Introduction
Les aménageurs et la ville incluyente : entre responsabilité, compétence et engagement
Jean Badaroux, Jean Frébault, François Ménard et Gwenaëlle d'Aboville
- 14 Préambule
L'autre dans la ville : galerie de portraits
Charlotte Dubois (photos) et Gwenaëlle d'Aboville
- 27 **Chapitre 1**
L'aménageur responsable
- 28 Portrait de l'aménageur en « responsable », socialement responsable,
François Ménard
- 30 Ville inclusive, ville hospitalière, ville *friendly* : quelques distinctions,
Mathieu Berger
- 35 Le grand projet des Ardoines, à Vitry : pour qui ?,
Gwenaëlle d'Aboville
- 43 L'enracinement durable du mal-logement en France :
une responsabilité partagée, Didier Vanoni
- 50 Campus Grand Parc, à Villejuif : un cluster au service de la population,
Camille Vienne-Théry
- 56 Lutter contre les discriminations ethno-raciales : quelle approche territoriale ?,
Thomas Kirszbaum
- 62 Fabienne Cresci, aménageur « embedded »,
Gwenaëlle d'Aboville
- 64 Faire la ville incluyente : un volontarisme équipé,
Jean Badaroux
- 67 **Chapitre 2**
L'aménageur opportuniste
- 68 Des vertus sociales de l'opportunisme tactique,
François Ménard
- 70 À Rennes, le tiers-lieu Pasteur réinvente tout,
Gwenaëlle d'Aboville
- 77 Les bains-douches, une aménité solidaire,
Claire Lévy-Vroelant
- 80 La concertation fait-elle inclusion ?,
Jean Frébault et Gwenaëlle d'Aboville
- 90 Ce que la ville informelle dit aux aménageurs,
François Ménard

94	Les deux faces de la ville, Cyrille Hanappe
100	Bernard Devert, urbaniste malgré lui, Gwenaëlle d'Aboville
102	Faire la ville incluyente : une approche spontanéiste, Jean Badaroux
105	Chapitre 3 L'aménageur qui prend soin
106	Prendre soin, jardiner : l'aménagement comme art de l'attention, François Ménard
108	À quelles conditions l'aménagement peut-il favoriser la cohabitation ?, Barbara Allen et Michel Bonetti
113	La place de la République, retour sur un projet d'espace public parisien, Gwenaëlle d'Aboville
118	L'espace public pour tous, nouvelle aporie urbaine ?, Bruno Gouyette
128	De la scénographie urbaine à l'urbanisme tactique, Jean-Christophe Choblet
132	Réparer la ville : un métier d'aménageur, d'après un entretien avec Nicolas Binet
139	De la mixité sociale à l'hospitalité, Jean Frébault
147	À Lyon, Habitat et Humanisme sème des graines d'inclusion, Gwenaëlle d'Aboville
154	Gérard Pénot, maître d'œuvre et pépiniériste, Jean Badaroux et Gwenaëlle d'Aboville
158	Faire droit, faire place, faire ensemble, laisser faire, faire commun, Jean Badaroux
166	Épilogue Responsable, agile et bienveillant Jean Badaroux, Nicolas Binet, Jean Frébault et François Ménard

L'aménageur opportuniste

DES VERTUS SOCIALES DE L'OPPORTUNISME TACTIQUE

François Ménard

Nous abordons ici une seconde figure. Comment la caractériser ?

Disons que, parfois, il arrive que l'on ne maîtrise pas tout. C'est un euphémisme. Et c'est d'ailleurs l'ordinaire de la condition aménageuse que de composer avec l'aléa, l'imprécis ou l'incertain. Tout le travail consiste alors à réduire l'incertitude : chiffrer, définir, programmer, faire la part de ce qui est acté et de ce qui reste à définir. Mais demeure toujours une zone malaisée où le volontarisme de la méthode cède la place à celui de la conviction, avec alors le risque d'apparaître tantôt inspiré, tantôt irresponsable.

Cette observation ne porte pas spécifiquement sur la dimension sociale ou « inclusive » d'une opération. Mais cette dernière, en introduisant des considérations externes à l'économie générale du projet, en interrogeant sur ses attendus et ses conséquences, peut produire une certaine gêne. En l'absence de commande claire ou de cahier des charges précis, est-il bien raisonnable d'introduire des considérations parfois floues dans leur expression, qui excèdent les prérogatives de l'aménageur et appellent des prix de sortie difficilement tenables ? L'aménagement est une activité suffisamment compliquée pour ne pas y mêler des prétentions vertueuses qui présument de ses capacités à les mettre en œuvre. Certains s'en tiendront ainsi à l'abstention au nom d'une forme de responsabilité et de sérieux tandis que d'autres s'engageront à faire valoir un certain nombre de principes au nom de cette même responsabilité.

À l'inverse de l'incertitude évoquée, il arrive qu'une opération d'aménagement soit bouclée à l'avance du fait de contraintes multiples (exiguïté du périmètre, charge foncière limitée, système d'acteurs verrouillé...). Les marges de manœuvre de l'aménageur s'en voient totalement réduites. Si, de surcroît, la vocation sociale de l'opération est absente (elle ne comporte pas d'habitat) ou peu portée (elle se réduit à l'observation au mieux de la mixité sociale au titre de la loi SRU), il ne reste que peu de place au débat ou à la prise de risque.

Dans ces deux cas de figure, la raison stratégique de l'aménageur « responsable » se trouve mise à mal. On pourra alors lui opposer une autre figure, plus opportuniste et takticienne, que certains endossent avec un indéniable talent. Pour reprendre une image déjà ancienne empruntée à Michel de Certeau, la stratégie de celui qui maîtrise le territoire cède le pas à la tactique de celui qui n'en dispose pas. L'opportunisme tactique procède ainsi davantage de la science du bricoleur que de celle de l'ingénieur (autre image empruntée aux sciences humaines).

Se saisir opportunément de ce qui survient, de ce qui est extérieur à l'intention aménageuse, opérer par intuition plus que par construction raisonnée, dialoguer avec des acteurs tiers et s'appuyer sur eux pour réaliser ce qui ne pourra être le produit direct de l'opération menée, tels seraient les ingrédients de cette manière de faire.

Il y a là quelque chose qui a à voir avec la ruse mais aussi avec l'intuition. C'est une figure qui s'accorde bien avec l'intervention dans une ville déjà là, qui y trouve ses appuis et ses ressources. C'est ainsi qu'on voit fleurir des initiatives qui, bien que « hors champ » – entendons « hors du champ délimité par l'urbanisme institutionnel et le marché » –, viennent prendre place dans le projet urbain. Occupations, installations, ateliers plus ou moins participatifs y sont tantôt invités tantôt accueillis, à titre temporaire ou pour des durées plus longues, sans que l'on sache très bien aujourd'hui si ces démarches subvertissent durablement les pratiques professionnelles en incorporant des acteurs tiers ou si elles consacrent le triomphe d'un urbanisme tactique à la limite de l'instrumentalisation. Ce faisant, ce n'est pas la moins efficace des méthodes pour faire entrer dans le projet urbain des acteurs qui en sont ordinairement exclus.

À RENNES, LE TIERS-LIEU PASTEUR RÉINVENTE TOUT

Gwenaëlle d'Aboville

Gwenaëlle d'Aboville et Charlotte Dubois ont rencontré l'architecte Sophie Ricard et plusieurs hôtes de Pasteur, tiers-lieu rennais d'un nouveau genre, le 20 novembre 2017 à Rennes. Ce lieu, ouvert aux projets qui ne trouvent pas ailleurs leur place en ville, fait naître des initiatives et invente de nouvelles façons de faire société.

Les multiples métamorphoses de Pasteur

Avant d'être un « hôtel à projets » couplé à une école maternelle, Pasteur était occupé par l'Université foraine. Avant l'Université foraine, Pasteur était une faculté dentaire et un centre de soins. Auparavant encore, Pasteur était une faculté des sciences. Ce bâtiment, édifié en 1888, situé en plein centre de Rennes et en bordure de la Vilaine, a déjà connu plusieurs vies. Impressionnantes métamorphoses pour un paquebot de 2 000 m² dont l'architecture n'a pas été conçue pour être plastique ! Une nouvelle étape se prépare avec l'ouverture en septembre 2019 d'une école maternelle de huit classes, en réponse à l'augmentation du nombre d'élèves dans le centre-ville et à la nécessaire évolution de l'actuelle école du Faux-Pont. Elle cohabitera avec un hôtel à projets qui se développera dans les étages. La société publique locale d'aménagement (SPLA) Territoires publics a été chargée par la Ville de Rennes d'accompagner cette dernière mutation. L'exercice s'avère original puisque, au-delà de la cohabitation des deux programmes dans un bâtiment ancien, il s'agit de construire un lieu nouveau, ouvert et peu défini, incubateur de projets variés, support d'usages gratuits ou presque... bref, un objet urbain non identifié qu'on appellerait hôtel à projets.

Au programme ? Pas de programme

Un hôtel à projets ? C'est la version bretonne des tiers-lieux. Comme il se doit, tout a démarré avec une – presque – friche. Pendant dix ans, il n'a plus rien subsisté des usages universitaires qui ont animé ce bâtiment imposant et un brin sévère, mis à part le centre de soins dentaires qui accueillait au rez-de-chaussée un public souvent précaire. La dimension « apprenante » du lieu était ancrée dans son histoire universitaire. La dimension sociale a été imprimée par le centre de soins. Deux dimensions que le projet cherche aujourd'hui à faire perdurer par des voies différentes, tout en tirant les fils de l'histoire et de la charge symbolique des lieux. À Pasteur, on continuera d'enseigner et de « soigner tout le monde ».

En 2012, Daniel Delaveau, maire de Rennes, répondait à la proposition de l'architecte Patrick Bouchain de créer une « école des situations ». Le point de départ était de rouvrir du patrimoine dont la valeur était nulle en raison du coût de réhabilitation et de trouver le projet en expérimentant avec ceux qui avaient besoin du lieu pour y faire quelque chose, sans que ce quelque chose soit cadré ou limité *a priori*. On part du non-programme et on active des bâtiments vacants. À Rennes, après avoir visité dix lieux, Patrick Bouchain



À Pasteur, Sophie Ricard supervise une rénovation qui ne travestira ni les aménagements hérités du passé, ni la patine des murs.

choisit Pasteur pour y installer l'Université foraine et travailler en même temps sur un ancien moulin industriel et ses friches horticoles, dans la campagne rennaise, le moulin d'Apigné. Il s'agissait de penser « en actions » la remédiation de ces deux lieux, en montrant que ville et campagne sont solidaires, y compris dans leurs cycles d'obsolescence et de réinvention. L'Université foraine, c'était aussi le désir de rassembler les savoirs savants et les savoir-faire, l'université et le moulin. En réassociant ces savoirs, et en expérimentant ensemble, on posait ouvertement la question d'intérêt général : que faire de notre patrimoine vide ?

À l'origine de l'Université foraine, il y avait donc des convictions fortes, une envie de poser des questions de société en associant tous ceux qui pensent et qui font, et volontairement pas de feuille de route. C'est ainsi que l'Université foraine a démarré, en ouvrant des espaces au-dessus du centre de soins dentaires. Les premiers utilisateurs ont été une association de réinsertion par le sport, un psychiatre et ses patients, des entreprises d'économie sociale et solidaire, des étudiants des Beaux-Arts, des graffeurs, des informaticiens... Tous avaient besoin de locaux accessibles, au sens le plus large

possible du mot accessible : des locaux gratuits, des locaux ouverts, à toute heure, pour un temps, plutôt que réservés à heure fixe ou pour une année entière, des locaux qu'on puisse transformer, des locaux non normatifs, qui n'impressionnent pas... Tous avaient aussi en commun la conscience de participer à un projet collectif, démocratique, où chacun avait à construire ce qu'il espérait trouver dans le lieu¹. Cet esprit collectif a permis, en 2015, de penser une nouvelle étape pour l'expérimentation, lorsque Nathalie Appéré, nouvelle maire de Rennes, n'a pas souhaité poursuivre l'Université foraine. Les discussions entre la Ville, les acteurs de l'Université foraine et la SPLA Territoires publics ont fini par donner naissance à l'hôtel à projets.

L'hôtel à projets est un lieu qui ne se pense pas définitif : rares sont ceux qui vivent à l'hôtel toute une vie. L'hôtel à projets se construit aujourd'hui sous les deux maîtrises d'œuvre des agences d'architecture Nicolas Chambon pour le clos et le couvert, et Encore Heureux pour l'aménagement de l'école et la mise aux normes d'un établissement recevant du public (ERP) de l'hôtel à projets. Il n'est donc pas conçu comme un lieu éphémère, mais il se pense comme réversible au vu des besoins des Rennais. Les investissements sont faibles comparés aux ratios de dépenses pour un équipement public classique. Toutes les normes de sécurité seront respectées mais on ne chauffera pas le bâtiment à 20 °C partout. On évite ainsi des dépenses et on garde au maximum la patine du bâtiment, qui aurait disparu sous l'isolant. Trop fini, trop neuf, Pasteur ne serait plus accessible comme il l'est aujourd'hui. Tous les hôtes savent que Pasteur est un lieu ouvert pour un temps. Aujourd'hui, une école a besoin de s'implanter, il est normal qu'elle occupe tout le rez-de-chaussée. Dans quelques années, la Ville aura peut-être besoin des étages pour un autre programme, et l'hôtel à projets devra prouver encore une fois sa mutation. Chacun sait que Pasteur est une chance et que tous peuvent en bénéficier. Les hôtes sont invités à se penser comme des passants. Un jour ils auront accès à d'autres lieux, ils auront besoin d'autres d'espaces, et d'autres projets auront besoin de Pasteur pour voir le jour. Pasteur est un lieu qui peut penser l'imprévu, le non-conventionnel, l'atypique, le provisoire, le balbutiant. C'est un lieu qui encourage le mouvement aussi.

Or administrer le mouvement est un métier, mettre de la cohérence dans le disparate aussi, prévoir ce qu'on ne planifie pas tout autant. C'est le métier de Sophie Ricard, architecte, qui consacre ses journées à Pasteur. Elle y est arrivée en 2012 avec Patrick Bouchain ; elle y est restée pour la seconde



Le guichet d'accueil de l'hôtel à projets.

étape avec Territoires publics. À Pasteur, on ne sait jamais qui on croise – artiste ? cultivateur de champignons ? cuisinier en insertion ? – mais on constate que tout le monde la connaît. Car elle est la « concierge », comme on dit dans les tiers-lieux. Celle qui confie la clé et à qui on la rend. Celle qui est garante des règles mais surtout de la gouvernance des lieux. Celle qui a la vision et qui sent quand ça dérape. La seule ou presque qui ait le droit de pousser un coup de gueule. Elle incarne ces nouveaux métiers de l'architecture, elle qui précède les « makers », qui choisit de penser plus largement sa professionnalité il y a déjà dix ans, puisqu'on l'entend dire : « Faire la ville, c'est soigner, c'est guérir, c'est manger autrement. »

Faire de l'architecture autrement

Sophie Ricard dit d'elle-même qu'elle est une « banlieusarde ». Jeune, elle « traînait dans les quartiers » de Nanterre. Elle en a gardé un goût du terrain qui a profondément marqué sa façon d'exercer le métier d'architecte, et aucun goût pour le formalisme ou la posture. Lorsqu'elle était élève à l'école d'architecture de Versailles, elle nageait déjà à contre-courant en construisant une approche de l'urbanisme qui empruntait beaucoup aux méthodes d'enquête de la sociologie. Soutenue par quelques professeurs, elle a assumé jusqu'au bout sa démarche et, une fois diplômée, se sachant inadaptée au travail classique d'agence, elle a frappé à la porte de Patrick Bouchain. Sophie fait donc partie de ces jeunes architectes déjà expérimentés que l'on surnomme les « bébés Bouchain ». Elle revendique les convictions et la méthode de ce dernier, tout en poursuivant sa route bien à elle. Route qui, depuis les rues de Nanterre jusqu'aux couloirs de Pasteur, tire un même fil : celui d'une pratique politique de son métier, les mains sur la perceuse. « L'architecte, dit-elle, doit retrouver le rôle de participer à l'écriture de la commande. Je me sens profondément architecte quand j'accompagne la transformation d'un lieu par des publics qui ont en besoin. Ce rôle politique n'est pas enseigné, et c'est dommage. »

La résidence architecturale n'est pas la concertation

Sophie Ricard ne conçoit pas son travail d'architecture autrement que par la résidence, en ce qu'elle permet de construire et de transformer en faisant. Avant de passer ses semaines à Pasteur, elle s'était installée pendant trois ans dans une maison du quartier du Chemin-Vert à Boulogne-sur-Mer. Les habitants n'y croyaient pas au départ, mais l'architecte était bien leur voisine. La permanence architecturale était le point de départ de la démarche que Patrick Bouchain construisait là-bas : construire ensemble le grand ensemble. En vivant au cœur du quartier, en construisant soixante petits projets plutôt qu'un grand projet pour soixante maisons, Sophie ouvrait des possibilités nouvelles et permettait aux habitants de garder leur maison, de l'améliorer en personnalisant les travaux et en y contribuant. À Boulogne, on lançait vingt appels d'offres pour vingt menuisiers différents afin de donner une chance à un père et à son fils de candidater et de trouver du travail. Pourquoi faire simple quand on peut faire incluant ? Sophie a démarré à Pasteur de la même manière, en fabriquant elle-même des tables et des

¹ Georges Guitton exprime ainsi ce qu'il a trouvé à Pasteur : « "À la fin tu es las de ce monde ancien". Le vers de Guillaume Apollinaire surgit à propos dans mon rêve à l'instant où je me demande comment exprimer mon intérêt pour l'Université foraine. Eh bien voilà la réponse ! Fatigue démocratique, épuisement des formules du mieux vivre, grippage du faire ensemble, déficit du collectif, on a tout essayé en vain. On n'attend pas le messie, au moins une idée qui rompe avec le convenu, qui nous entraîne vers un inconnu prometteur, qui réinvente des rapports sociaux. »

chaises pour pouvoir s'installer à son bureau. Elle a ensuite noué un réseau d'individus, d'associations, d'institutions qui ont eu besoin des locaux de Pasteur ou qui ont souhaité participer à l'aventure. Sophie travaille de la même façon avec Cyril, qui a bénéficié de Pasteur par l'intermédiaire de Breizh Insertion Sport² et qui y est aujourd'hui bénévole, qu'avec le Théâtre national de Bretagne ou le musée des Beaux-Arts.

Elle ne néglige aucune demande car elle assume de répondre à une somme d'intérêts particuliers. Cette démarche est selon elle une alternative à la démocratie participative telle qu'on la pratique, qui relève de la consultation, d'une part, et qui recherche le consensus, de l'autre. À Pasteur, Sophie ne cherche pas à mettre tout le monde d'accord. Elle anime une « communauté des désaccords ». Pour elle, c'est l'assouvissement d'envies particulières qui fait projet commun. Elle coordonne cette somme d'intérêts pour œuvrer à la remise en usage d'un bâtiment, avec et au service des gens. Elle s'appuie notamment sur le *Manifeste compositionniste* de Bruno Latour³ pour fonder sa démarche. Le philosophe observe ce qui se joue à Pasteur car la façon qu'ont les hôtes de composer du commun à partir de leurs envies respectives inspire sa façon de penser les enjeux de l'art politique : « Il n'y a pas de monde commun : il faut le composer ! » Sophie, de son côté, regrette que les programmistes et les énergéticiens aient normé son métier, que tout soit trop déterminé, alors que chaque lieu est à inventer en faisant. Bruno Latour, lui, affirme la même chose pour ce qui concerne la nécessaire refondation de la politique : « Les arts politiques doivent hésiter, tâtonner, expérimenter, reprendre, toujours recommencer, rafraîchir continûment leur travail de composition. [...] Il n'y a rien qu'on puisse transporter tel quel d'une situation à l'autre ; à chaque fois, il va falloir ajuster et pas appliquer, découvrir et pas déduire, spécifier et pas normer, décrire – avant tout décrire⁴. »

Inventer la gouvernance et le modèle économique

Dix règles de séjour ont été énoncées pour les hôtes de Pasteur. La règle n° 1 stipule : « Pasteur accueille tous types de disciplines liées à l'expérimentation ne trouvant pas leur place ailleurs. » La règle n° 7 se lit : « Pasteur comme lieu ouvert et gratuit ! » La règle n° 10 dit : « Pasteur comme le lieu de la règle en mouvement : la règle indispensable à retenir est de pouvoir toujours la redéfinir en y dérogeant – les dérogations se définissent dans les conseils collégiaux de l'hôtel. » Vaste projet, et épineuse question que celle de la gouvernance. Non moins épineuse question que celle du modèle économique. Ce sont les chantiers actuels de Pasteur. En préparant les travaux de 2018, Sophie consulte, anime les instances de Pasteur et imagine comment le lieu fonctionnera quand elle sera partie. Elle laisse celles et ceux qui se sont mobilisés à ses côtés – la future relève ? – se saisir de ces questions et organiser le cadre de réflexion. Alors que la Ville de Rennes, en la personne de son aménageur, s'apprête à investir 10 millions d'euros pour remettre le bâtiment en état de fonctionnement et livrer l'école, la communauté de Pasteur et notamment son conseil collégial, créé en 2016, s'interrogent : « Quelle gouvernance future pour l'hôtel Pasteur ? Comment Pasteur s'inscrit-il et s'articule-t-il dans un réseau de lieux et de personnes

² <https://associationbreizhinsertionsport.wordpress.com/>

³ Bruno Latour est un sociologue, anthropologue et philosophe français qui a notamment créé le SPEAP : Sciences-Po Programme d'expérimentation en arts et politique.

⁴ Extrait de « Pour une école des arts politiques », *Tracés*, hors-série, 2011.

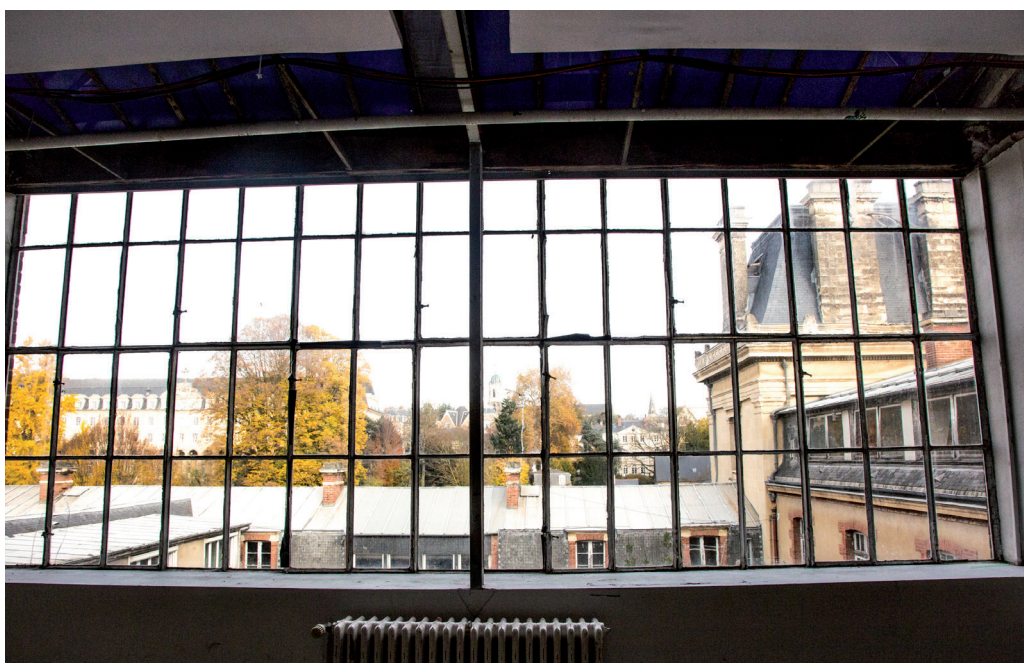


Erwan et Cyril sont chez eux à Pasteur.

sur et avec le territoire ? Quel modèle dit “de vie” pour le projet de gestion du lieu ? Quels contrats de réciprocité avec la communauté qui occupe le lieu et se développe autour du projet ? Comment continuer de travailler sur la réversibilité de l'architecture ? » Plus largement, la question posée est double : « Comment faire en sorte que Pasteur reste un lieu capable de recevoir l'immédiateté du besoin d'une société en mouvement sur le temps long de l'expérimentation ? Comment faire en sorte que l'hôtel Pasteur fonctionne comme une communauté où chacun prend soin de faire vivre ce bien commun ?⁵ »

Association, conseil collégial, assemblée des partenaires... Des instances de gestion et de réflexion se formalisent à Pasteur, mais il reste à trouver le fonctionnement du lieu pour le long terme. Comment partager et faire tourner la responsabilité de concierge ? Comment travailler avec des partenaires pour avoir des services civiques dans le lieu qui assurent le travail administratif et de régie indispensable en continu ? Comment faire fonctionner des réseaux de lieux sur des logiques de contreparties ? Peut-on attribuer une valeur à ce lieu qui, d'ancienne friche, est devenu un lieu habité ? Est-il intéressant de mettre en place une monnaie-temps à Pasteur pour formaliser la logique contributive ? Ces questions sont étudiées avec les économistes, les philosophes et les techniciens qui défrichent ces nouveaux sujets. L'aventure Pasteur ouvre bien d'autres sujets qu'architecturaux et ce n'est pas étonnant pour un lieu qui veut faire perdurer l'expérimentation.

⁵ Ces questions et celles qui précédent sont formulées en préambule par l'association Pasteur dans le document de restitution de la journée de réflexion « Gouvernance et écosystème de l'hôtel Pasteur », tenue le 19 mai 2017.



Conclusion : la clé !

Qu'est-ce qui fait marcher les projets alternatifs comme Pasteur ? La confiance. Pour s'engager dans une aventure comme celle-là, chacun doit faire un pas de côté : les élus, l'aménageur, l'architecte. Un jour, l'élue a donné sa confiance à l'aménageur, qui l'a donnée à Sophie, pour que Sophie puisse la donner à l'hôte, à qui elle confie la clé. Vous avez bien lu, la clé. Car il n'y a qu'une seule clé. La même depuis quatre ans, qui passe de main en main et qui n'a jamais été perdue. Cette clé est le signe de la confiance qui se transmet à Pasteur et qui permet au lieu de vivre. C'est pour cela que le document qui permet d'adhérer à l'association des hôtes, à partir d'un versement de 1 centime d'euro, s'intitule La clé de l'hôtel Pasteur. Avec la confiance on va loin, puisqu'en 2018 Pasteur ira à Venise, à la Biennale d'architecture, pour représenter avec d'autres lieux cette façon différente de faire la ville, et ce faisant de faire société.

L'ancienne université Pasteur, un patrimoine qui retrouve une valeur d'usage et un avenir à travers une démarche de programmation habitée.

LES BAINS-DOUCHES, UNE AMÉNITÉ SOLIDAIRE

Claire Lévy-Vroelant

Claire Lévy-Vroelant est professeur de sociologie à l'université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Ses travaux portent sur la ville, les migrations et le logement. Elle montre ici comment un établissement public qui pourrait paraître anachronique propose en réalité un service au service des plus fragiles.

Et si les bains-douches, dont beaucoup de Parisiens ignorent jusqu'à l'existence, étaient en réalité des lieux de la plus haute importance ? Et si les bains-douches étaient l'affaire non pas des seuls oiseaux de passage et des pauvres, confondus dans la masse grise des surnuméraires – pour reprendre la terrible expression de Robert Castel⁶ –, mais de tout un chacun ? Et s'ils étaient aussi des espaces d'hospitalité, où l'on profite de l'eau chaude et de l'intimité d'une cabine de douche sans être questionné, contrôlé, soupçonné ? Et s'ils n'étaient pas seulement des vestiges d'un passé soucieux d'hygiène, de morale et de salubrité, mais aussi des traceurs d'avenir ? Mais qui se soucie des bains publics à l'heure où ne pas avoir d'espace à soi pour se laver apparaît comme une anomalie dérangeante ? Quelles fonctions peuvent-ils bien remplir alors que tout un chacun est supposé disposer d'une salle de bains en son domicile ? Et que ceux qui se déplacent en ville et ont besoin de toilettes peuvent se rendre dans un café et, en échange d'une consommation, accéder aux WC de l'établissement ?

Les bains-douches : une exception française

Le cas de la ville de Paris, qui a conservé quelque cinq cents cabines de douche réparties dans seize établissements, constitue une exception en France mais aussi en Europe. Leur maintien interroge et provoque un regain d'intérêt, sous l'impact sans doute d'une misère urbaine devenue plus visible et moins tolérable, de la montée du droit à l'eau et de la question des communs. Nul doute qu'ils ont lieu d'être, mais pour qui et pour quoi ?

Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, alors que la République inaugure un cycle de réformes et d'aménagements urbains – écoles, dispensaires, administrations –, le médecin chef de la prison Bonne-Nouvelle de la ville de Rouen, François Merry Delabost, invente le « bain en pluie », bientôt adopté pour contrer la forte mortalité dans les établissements pénitentiaires. Le patronat éclairé l'introduit dans ses usines, les municipalités progressistes dans les écoles et, bientôt, dans l'espace public. À Paris, l'établissement balnéaire Rouvet est le premier à ouvrir ses portes, en 1891, mais il ne fonctionne que l'été, avec l'eau froide du canal de l'Ourq !

Si un nombre appréciable de bains-douches municipaux ont traversé le XX^e siècle⁷, ils ont profondément changé de fonction et d'image. La plupart sont construits entre les deux guerres alors que la pièce d'eau reste l'apanage de la bourgeoisie et d'une très petite élite ouvrière. Répondant à l'origine à un projet hygiéniste, progressiste donc, mais aussi disciplinaire, les bains-douches ont connu, dans les années 1930, jusqu'à quatre millions de passages par an ! On y venait seul ou en famille, et l'Annuaire statistique de la Ville de Paris⁸, qui recense par établissement les entrées « hommes »,

⁶ Voir *La Métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Éditions Fayard, 1995, ouvrage désormais classique du sociologue Robert Castel, disparu en 2013.

⁷ Voir « Les bains-douches municipaux de la Ville de Paris », http://inventaire.iledefrance.fr/dossinventaire/publication/IA75000310_Dossier_Thematique_Bains_Douches.pdf, consulté le 19 janvier 2018.

⁸ L'Annuaire statistique de la Ville de Paris (ASVP) débute en 1881 et se termine en 1951. Pour ce qui nous concerne, il recense les entrées par mois et par types d'usagers, par établissement. http://data.bnf.fr/34407066/annuaire_statistique_de_la_ville_de_paris/

« femmes », « enfants des écoles » et « militaires », met des chiffres sur les souvenirs d'enfance de nombre de Parisiennes et de Parisiens. En banlieue et dans la plupart des villes de province, ils participent de la qualité d'usage de la ville et font partie intégrante du paysage⁹.

La qualité de l'architecture et des matériaux, très variable aujourd'hui d'un établissement à l'autre, est le reflet de la superposition de différentes strates de l'intervention publique et privée en matière d'aménagement. Les bâtiments de belle facture de la III^e République, souvent associés à des piscines et à des gymnases, proches des écoles et des centres de santé, conjuguent des styles ornementaux différents selon les périodes mais qui intègrent verrières sur supports métalliques, céramiques et décors de mosaïques polychromes, justifiant le classement de certains. Ceux-là donnent à leur quartier une atmosphère particulière de confort et d'harmonie, moins perceptible aux abords des constructions plus récentes, dont certaines ont pourtant renoué avec le principe de combinaison de services publics. Ainsi, « en mars 1983, la Régie immobilière de la Ville de Paris demande la destruction de l'établissement de bains-douches de la rue Lacépède (5^e arrondissement), jugé vétuste. L'architecte Jacques Casanova est chargé de rebâtir à sa place un équipement polyvalent, accueillant une crèche de soixante-dix berceaux, un logement de fonction et des bains-douches¹⁰ ».

Les bains-douches : un service public plébiscité

Nous sommes allés y voir de plus près et avons mené l'enquête¹¹. Nous avons rencontré des usagers, des employés, des voisins, des passants, des responsables, des architectes, des travailleurs sociaux, des militants et quelques blasés. Nous avons appris que les Parisiens avaient classé dans les premiers rangs, à l'occasion du budget participatif, les bains-douches comme servant l'intérêt général et méritant d'être non seulement préservés, mais soutenus et améliorés, tandis qu'à Lyon, à Rouen, à Strasbourg, à Marseille, des collectifs se constituaient et se mobilisaient contre la fermeture d'établissements, parfois avec succès¹².

Si la configuration et l'atmosphère des lieux changent d'un établissement à l'autre, on peut repérer des invariants. On y pénètre toujours par un sas d'accueil plus ou moins vaste ; les circulations y sont donc relativement tracées. Pourtant s'y observent des pratiques et des comportements fortement différenciés. La nature même des lieux, à la fois publics (ils sont ouverts et gratuits, l'accueil y est inconditionnel) et intimes (on s'y met nu, on s'y lave, on y exécute des gestes qui ont trait à l'intimité du corps), appelle une approche circonstanciée et inédite. En effet, l'hospitalité réside à la fois dans les prises matérielles (bancs, tablettes, appuis, panneaux indicateurs, couleurs différenciées des portes, miroirs, sol carrelé, tuyaux d'arrosage et balais à disposition ou pas, etc.) et dans les actions et interactions des personnes qui échangent des paroles, des objets et des places.

Les premiers résultats de notre enquête le montrent, les bains-douches sont un service public plébiscité par leurs usagers. Ils sont les lieux paradoxaux d'une hospitalité qui fait reculer la violence sociale, amène à se déranger

⁹ Pour la banlieue parisienne, voir les photographies de Laurent Kruszyk (ainsi que les portraits de Florence Levillain).

¹⁰ Archives de Paris, 1534W 576, dossier de permis de construire pour une crèche de soixante-dix berceaux et un établissement de bains-douches, 50 rue Lacépède (5^e), 1983. Cité dans le rapport du Service de l'inventaire d'Île-de-France, voir note 7.

¹¹ Enquête Paris 8-Ined réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'usagers entre février et mars 2017, sous ma direction, avec le soutien du Pua, de la Ville de Paris et de la Fondation Abbé-Pierre pour le logement des personnes défavorisées. 1 088 questionnaires ont été remplis par les usagers des établissements parisiens. La base de données est en cours d'exploitation. Cette enquête a été précédée du recueil d'une soixantaine d'entretiens approfondis avec des usagers et des employés. Voir Claire Lévy-Vroelant, « Se mouiller au propre comme au figuré. De l'observation à l'ethnographie dans les bains-douches parisiens », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 164-165, 2016, p. 127-142.

¹² À Rouen par exemple, la mobilisation a permis la réouverture des douches municipales le 23 juillet 2015. Elles étaient initialement vouées à la fermeture. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-douches-municipales-rouvrent-rouen-1437401763>, consulté le 19 janvier 2018.

¹³ Nous faisons référence aux travaux d'Erving Goffman, notamment à la grammaire de la présentation de soi en public afin que les interactions puissent se produire sans porter atteinte à la « face » des participants. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 : *La Présentation de soi*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1973 ; *La Mise en scène de la vie quotidienne*, t. 2 : *Les Relations en public*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1973.



Les bains-douches, une aménité en voie de disparition ; ici, rue Castagnary à Paris.

pour autrui et à régler son comportement afin que personne ne perde la face¹³ : les usagers comme les employés font chaque jour l'expérience de cette solidarité *de facto*. L'observation révèle alors que les bains-douches ne relèvent pas d'un simple service : si la fonction d'hygiène n'est pas discutable, l'accueil d'autrui y est une condition commune, l'attention à l'autre une nécessité. Ce qui circule dans les bains-douches, c'est aussi du plaisir et du bien-être. Alors les conversations se nouent, on se dérange pour le voisin, on le conseille. Les employés ne sont pas étrangers à la fabrique d'une telle aménité, que l'on peut dire solidaire, même si les ombres au tableau ne manquent pas, qu'il faudrait mieux cerner pour les dissiper : les femmes, qui ne représentent que 10 % des usagers, hésitent massivement à les fréquenter, et les lieux ne sont pas adaptés, ni le personnel préparé, à mettre à disposition d'autres services aussi nécessaires que le lavage et le séchage du linge. La violence de la pauvreté redouble quand elle tient les corps. Tout ce qui contribue à faire reculer le stigmate et à procurer du bien-être ne doit-il pas élarger parmi les priorités de la ville incluyente ?

LA CONCERTATION FAIT-ELLE INCLUSION ?

Jean Frébault et Gwenaëlle d'Aboville

Les réflexions qui suivent sont issues d'une table ronde tenue le 5 octobre 2017 entre Jean Frébault¹⁴, Gwenaëlle d'Aboville et six urbanistes de l'agence Ville ouverte chargés de processus de concertation dans le cadre de projets urbains :

– **Thibault Lemaître**, géographe, conduit les démarches de concertation à Nantes Nord, Paris Nord-Est et Roubaix Alma-Epeule ;

– **Léa Denecker**, urbaniste, travaille avec Aurélie Bouton sur le projet d'espace public de Nantes Feydeau, ainsi que sur des projets de rénovation urbaine à Amiens et Orléans ;

– **Franck Leibundgut**, sociologue, pilote la concertation sur la rénovation de la place de la Croix-de-Chavaux à Montreuil et sur le NPNRU La Noue à Montreuil et Bagnolet ;

– **Aurore Bertrand**, urbaniste, est chef de projet pour la concertation à Villeurbanne (NPNRU Les Buers), à Nantes Bottières, et elle a travaillé à la programmation du projet Autre Soie pour Lyon Métropole Habitat – pour un quartier démonstrateur de l'inclusion sociale ;

– **Clément Yeni** travaille comme programmiste sur des projets de territoires (Nantes, Clichy-sous-Bois) et sur deux projets de rénovation urbaine à Bordeaux (Joliot-Curie et les Aubiers) ;

– **Céline Steiger**, urbaniste, dirige le pôle concertation de l'agence Ville ouverte. Elle est enseignante à l'Ecole d'urbanisme de Paris.

La concertation a peut-être ceci de particulier que plus on s'y essaye, plus les questions émergent, nombreuses. C'est pour cette raison, et pour ancrer la réflexion dans des expériences de terrain variées, que nous avons choisi de convoquer une table ronde de praticiens pour interroger le lien entre concertation et inclusion.

Les échanges ont fait émerger des convictions qui sont des portes d'entrée vers la concertation. Ces convictions justifient qu'on prenne la question de la concertation au sérieux dans le cadre de l'aménagement. Elles justifient aussi que, dans le contexte d'un champ de contraintes croissant, l'aménageur consacre du temps et déploie des efforts pour passer de l'injonction à participer à une participation réelle.

À côté de ces convictions, la question de la méthode apparaît cruciale. La concertation n'est-elle pas par nature incluyente ? Ou ne devrait-elle pas l'être ? Les enjeux méthodologiques peuvent faire basculer insensiblement de la participation à l'instrumentalisation. Ici comme ailleurs, pas de recette. Mais des principes guides qui se dégagent pour déployer les enjeux de la concertation, des outils à explorer et des promesses de résultats.

Trois convictions

La concertation est un processus de construction collective du bien commun

À la vision qui tenait les élus pour responsables et garants du « bien commun », trop souvent confondu avec « l'intérêt général » inscrit dans un processus « descendant », se substitue l'idée qu'ils devraient, d'une façon ou d'une autre, se porter garants de la qualité du processus démocratique. Le

¹⁴ Après une longue expérience professionnelle à des postes de responsabilité, notamment dans la planification stratégique, Jean Frébault a été pendant huit ans président du Conseil de développement du Grand Lyon. Cette expérience l'a fortement confronté à la question de la participation citoyenne. En suivant des projets d'échelles variées, il s'est interrogé sur le moyen de faire entendre la voix de ceux qu'on n'écoute pas et sur la capacité des projets urbains à y répondre.



Jean Frebault et Gwenaëlle d'Aboville visitent l'espace Mazagran à Lyon.

bien commun n'est plus alors incarné par une valeur ou un état à atteindre, mais il est considéré d'abord comme le fruit d'un processus qui le construit en même temps qu'il le définit, au moyen d'échanges, d'évaluations, d'écoute et de débats. Dans la construction collective du bien commun, qui est une démarche ascendante, chacun doit trouver sa place tout en prenant en compte la place des autres. Si ce processus aboutit et que sa qualité est reconnue, la décision de l' élu en sera grandement facilitée. Ce déplacement nous met dans une posture dynamique, qui met l'accent sur la démarche. Et nous tenons que cette démarche se doit d'être incluyente.

La démarche de concertation doit faire inclusion

Comment en effet imaginer construire une vision de l'avenir en commun sans la participation des plus faibles ? Peut-on demander aux plus précaires – à ceux que l'on appelle « sans-voix » mais qui nous disent qu'en réalité c'est nous qui sommes « sans-oreilles »¹⁵ – de trouver bon an mal an une place dans nos projets, dans nos visions d'avenir ? Leur place ne serait-elle pas plutôt la première à penser, pour que l'ensemble des publics, des enjeux, des projets s'intègre dans un ensemble que l'on appelle le bien commun.

¹⁵ Actes du forum du 19 juin 2008 : « Être mieux à l'écoute des personnes en difficulté absentes du débat public », Conseil de développement du Grand Lyon, 2008.

Aménager sans exclure, faire la ville incluante

Collection « VILLE-AMÉNAGEMENT » n° 8

L'acte d'aménager doit contribuer à faire société. Tel est le postulat de ce livre. Preuves à l'appui, à travers une diversité d'expériences relatées, de témoignages conviés, il démontre que les enjeux d'inclusion sont partout : dans le logement, dans la production de l'espace public, dans l'occupation des rez-de-chaussée d'immeubles, dans la manière de faire vivre les équipements.

Non, le risque qu'une opération d'aménagement contribue à l'exclusion et à la discrimination n'est pas une fatalité !

Deux figures sont convoquées, en paroles et en images : l'aménageur, à qui est enjoint de se débarrasser de sa posture technicienne pour actionner toutes les marges de manœuvre en sa possession et de rechercher une « ingénierie de l'intelligence » ; et l'habitant – certains habitants en situation de précarité, dont les parcours apparaissent comme un encouragement à entrer dans les enjeux de l'inclusion. Aménageurs et habitants sont ici incarnés.

Ce livre à multiples voix est un acte d'engagement – un manifeste – pour que la ville produite soit plus solidaire et plus respectueuse de tous ; pour que la fabrique urbaine soit affaire de tactique et de temps autant que de spatialité.

Et si les aménageurs faisaient « pousser la ville » avec la même attention bienveillante qu'on fait pousser les arbres !

www.editionsdumonde.com

ISBN : 978-2-281-14205-1

